

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **3^e jour du mois de septembre 2013**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à 19 h 30.

Sont présents à la séance:

- › monsieur Hugues Grimard, maire
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- › madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2013-196 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé avec les changements suivants :

- › Ajout du point 6.1 : Fondation du CSSS des Sources : délégation à l'activité « Dégustation vins et fromages »
- › Retrait du point 7.12 : Autorisation pour paiement du grief numéro 2013-04.

Adoptée.

2013-197 **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013**

Les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2013. Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant une demande de permis d'alcool pour le bar l'Absolut.

2013-198

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL POUR LE BAR L'ABSOLUT

CONSIDÉRANT la lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux datée du 19 août 2013 concernant une demande de permis d'alcool pour le bar l'Absolut;

CONSIDÉRANT les constats d'infractions émis le 26 août 2013 à l'encontre du propriétaire de l'immeuble abritant le bar l'Absolut concernant les nombreuses violations à la réglementation municipale pour ce qui a trait à l'état du bâtiment;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos ne s'oppose pas à la demande de permis d'alcool, cependant la Ville d'Asbestos demande à ce que le propriétaire du bar l'Absolut s'assure que le bâtiment respecte les normes réglementaires quant à l'état général de l'immeuble.

Adoptée.

CORRESPONDANCE suite...

- › Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant une demande de permis d'alcool pour le Resto-Bar Aim-G.
- › Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant une demande de permis d'alcool pour la Brasserie le Match.
- › Lettre de la Commission de toponymie concernant l'attestation d'officialisation de la désignation pour la rue des Lilas.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Une citoyenne tient à féliciter la Ville pour l'organisation du pique-nique familial. Elle apporte aussi des suggestions pour de prochaines éditions.

Monsieur Michel Desfossés remercie la Ville d'Asbestos pour l'aide apportée lors de la Foire minéralogique 2013.

2013-199

DÉLÉGATION A L'ACTIVITÉ « DÉGUSTATION VINS ET FROMAGES »

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos réserve deux (2) tables de huit (8) personnes au coût de 1 040 \$ (65 \$ par billet) pour l'activité « Dégustation vins et fromages » à être tenue le samedi, 26 octobre prochain dans les cadres d'activités de financement de la Fondation du CSSS des Sources.

Adoptée.

2013-200

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AOÛT 2013

Après étude et vérification de la liste de comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois d'août 2013, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	850 885,08 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'août 2013	850 885,08 \$

Adoptée.

2013-201

ADHÉSION AU REGROUPEMENT HORS-MUTUELLE UMO EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (ci-après « l'UMQ ») a mis sur pied un Regroupement Hors-Mutuelle UMO de gestion et prévention en santé et sécurité du travail (ci-après « le Regroupement »), afin que toutes les municipalités qui ne participent pas à la «Mutuelle UMO de prévention en santé et sécurité du travail» (ci-après « la Mutuelle »), pour quelque raison que ce soit, puissent bénéficier de services de gestion et de prévention en santé et sécurité du travail de grande qualité.

ATTENDU QUE la Ville d'Asbestos souhaite adhérer au Regroupement afin de profiter des avantages de celui-ci, notamment de la possibilité de bénéficier d'une assistance et d'une expertise externe dans la gestion de son dossier de santé et sécurité du travail, le tout dans le but de s'assurer un soutien professionnel externe et d'améliorer sa performance en la matière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos :

1. Adopte l'offre de services de l'Union des municipalités du Québec aux municipalités du Regroupement Hors-Mutuelle UMO (ci-après « l'Offre de services »), jointe à la présente résolution en annexe;
2. Autorise l'UMQ à déléguer par contrat la fourniture des services décrits à l'Offre de services à un gestionnaire spécialisé en santé et sécurité du travail;
3. Autorise le directeur général et directeur du personnel, ou son représentant autorisé, à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos tous les documents nécessaires à la participation de la Ville au Regroupement;
4. Autorise l'UMQ à maintenir l'adhésion de la Ville au Regroupement, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2013-202

TARIFICATION POUR CONSULTATION AVEC LE SERVICE IMMONET

CONSIDÉRANT que le service de consultation du rôle d'évaluation directement sur le site Internet de la Ville d'Asbestos est maintenant un outil très utile pour les citoyens, les agents d'immeubles, les institutions financières et les notaires;

CONSIDÉRANT que cet outil doit évoluer en fonction des réformes municipales, nouvelles modalités de la réforme de l'évaluation municipale, ACCEO (gestionnaire de l'outil) doit faire évoluer le produit afin de respecter ses normes;

CONSIDÉRANT qu'ACCEO Solutions a intégré PRONOTAIRE à IMMONET afin de permettre aux notaires d'importer de manière sécuritaire les données des taxes municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter la nouvelle grille de tarification qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Volet « Professionnel » pour service IMMONET

Utilisateur régulier :

- Abonnement annuel : 160 \$
- Frais par consultation : 18 \$

Utilisateur occasionnel :

- Frais par consultation : 25 \$

Volet « Public » pour service IMMONET

- Frais par consultation : gratuit

Demandes d'informations traitées par directement par notre service :

- Professionnel : demande par télécopieur : 28 \$ (plus taxes) par adresse d'immeuble
- Citoyen : remise en personne de leur relevé de compte : 5 \$ (plus taxes)

Adoptée.

2013-203

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le personnel électoral employé lors de l'élection municipale 2013 soit rémunéré de la façon suivante et plus spécifiquement selon la grille tarifaire suivante :

FONCTION	RÉMUNÉRATION
Président d'élection	Selon le décret gouvernemental
Secrétaire d'élection	Selon le décret gouvernemental
Trésorière d'élection	Selon le décret gouvernemental
Commission de révision	
Président	13 \$ de l'heure
Secrétaire ou membre	12 \$ de l'heure
Table de vérification (Vote par anticipation + jour du scrutin)	
Président	110 \$ par jour
Secrétaire ou membre	90 \$ par jour
Séance de formation pour le personnel électoral	
Scrutateur et secrétaire	15 \$ pour le déplacement
Jour du scrutin	
Scrutateur	125 \$ incluant le dépouillement
Secrétaire	110 \$ incluant le dépouillement
Primo	125 \$
Vote par anticipation	
Scrutateur	125 \$ + 35 \$ pour le dépouillement
Secrétaire	110 \$ + 35 \$ pour le dépouillement
Primo	125 \$
Vote itinérant	
Scrutateur	100 \$ + 35 \$ pour le dépouillement
Secrétaire	90 \$ + 35 \$ pour le dépouillement

Adoptée.

2013-204

AUTORISATION POUR VENTE D'UNE PARTIE DE L'EMPRISE DE LA RUE CAMIRAND

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos autorise la vente d'une partie de l'emprise de la rue Camirand d'une superficie de 12.05 m (39.5pi) à M. Egide Payeur, et ce, afin qu'il ait accès à son terrain. Cette vente est faite pour un montant de 2 000 \$ plus les taxes afférentes ainsi que tous les frais liés à cette transaction. Que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, le contrat notarié s'il y a concrétisation de la vente.

Adoptée.

2013-205**VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE DES CÈDRES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos autorise la vente d'une parcelle de terrain sise sur la rue de Cèdres (lot no 3 171 661) d'une superficie de 1 080 m à Gestion Ghislain Duclos inc. Cette vente est faite pour un montant de 4,63 \$/m² plus les taxes afférentes ainsi que tous les frais reliés à cette transaction. Que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, le contrat notarié s'il y a concrétisation de la vente.

Adoptée.

2013-206**PROPRIÉTÉS DE MINE JEFFREY INC. : MANDAT DE NÉGOCIATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos mandate M. Georges-André Gagné, directeur général, à négocier, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'acquisition de certains immeubles, propriétés de Mine Jeffrey inc.

Adoptée.

2013-207**MANDAT POUR ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE ŒUVRE LUMINEUSE DANS LE PUIITS MINIER**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser le paiement d'une étude de faisabilité d'une œuvre lumineuse dans le puits minier, mandat accordé à la firme LSD Design. Cette étude a été réalisée au coût de 12 550 \$ plus les frais de déplacement et d'administration, pour un montant total de l'ordre de 14 505 \$ plus les taxes afférentes.

Adoptée.

2013-208**AUTORISATION D'UNE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT POUR LA VILLE D'ASBESTOS**

CONSIDÉRANT qu'il se présente souvent des occasions où l'employé doit payer immédiatement la facture de l'achat qu'il effectue pour la Ville d'Asbestos ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses fonctions, l'employé doit acquitter régulièrement des dépenses relatives à un déplacement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser la trésorière Manon Carrier à faire les démarches auprès de la Caisse Desjardins des Métaux blancs afin d'obtenir une carte de crédit au nom de M. Mario Durocher, directeur du Service de Sécurité incendie.

Adoptée.

MANDAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE POUR ACCUEILLIR L'AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE

Ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

2013-209

MONTY COULOMBE S.E.N.C. AVOCATS ET AVOCATES – ENTENTE DE SERVICE PREMIÈRE LIGNE 2014

Attendu que le cabinet d'avocats Monty Coulombe s.e.n.c. a présenté à la Ville d'Asbestos une entente de service de première ligne qui consiste en un contrat annuel de consultations générales au coût de 750 \$ plus taxes pour l'année 2014;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'accepter l'entente de service de première ligne du cabinet Monty Coulombe s.e.n.c. tel que proposé au montant de 750 \$ plus taxes.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts municipaux

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement régissant les rejets dans les réseaux d'égouts municipaux. La greffière demande une dispense de lecture lors de l'adoption de ce règlement, tous les membres du Conseil présents ayant reçu copie du projet de règlement.

2013-210

MANDAT POUR ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ : AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos accorde un mandat à M. François Poulin, ingénieur pour une étude de pré faisabilité en vue de l'aménagement d'un bassin de rétention à la station d'épuration des eaux usées de la Ville d'Asbestos. Ce mandat est évalué à 7 800 \$ plus taxes, tel que spécifié à l'offre de service.

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2012

M. Mario Savoie, directeur du service des travaux publics, a complété le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2012 et l'a transmis au ministère de l'Environnement. Il appert que la Ville d'Asbestos obtient d'excellentes notes en ce qui a trait à la gestion de l'eau sur son territoire. Ce rapport est présenté au Conseil municipal pour dépôt et à titre informel.

2013-211

SOUSSION POUR RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la réfection de parties de la toiture de la station d'épuration des eaux usées, elles ont été reçues, analysées et trouvées comme suit :

- Toitures Everest d.o.m. inc. : 24 933,48 \$
- Lacasse & Fils maitres couvreurs inc. : 44 150,40 \$

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'accorder la soumission à l'entreprise Toitures Everest d.o.m. inc., plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la réfection de parties de toiture de la station d'épuration des eaux usées de la Ville d'Asbestos pour un montant total de 24 933,48 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

2013-212

ENGAGEMENT DU PERSONNEL D'APPOINT DU SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'entériner l'engagement du personnel d'appoint ci-dessous pour la session d'automne 2013 du Service des loisirs. Ces employés seront rémunérés selon les taux horaires en vigueur.

Nom	Fonction	Durée
Dufresne, Lise	Piscine – Instructeur - Échelon 2	du 23 septembre au 4 décembre
Roy, Pascal	Instructeur en badminton	du 23 septembre au 27 novembre
Dupont, Rosemarie	Piscine - Instructeur - Échelon 1	du 23 septembre au 7 décembre
	Surveillante en charge à la piscine les samedis (sauveteur-national)	
Meunier, Anne-Sophie	Assistante-surveillante à la piscine les samedis (sauveteur national) et Sauveteur en charge s'il y a lieu	du 12 octobre au 7 décembre
Paquette, Antony	Assistant-surveillant à la piscine les samedis (sauveteur national) et Sauveteur en charge s'il y a lieu	du 12 octobre au 7 décembre (au besoin sur appel)
Laroche, Antoine	Préposé aux entrées lors des bains libres	du 25 septembre au 7 décembre

Adoptée.

ENTENTE DE SERVICE : CLUB DE GOLF ROYAL ESTRIE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois d'août 2013 préparé par le Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier	5	233 000 \$	233 000 \$
Février	11	588 510 \$	821 510 \$
Mars	9	178 600 \$	1 000 110 \$
Avril	33	213 100 \$	1 213 210 \$
Mai	75	4 449 800 \$	5 663 010 \$
Juin	51	203 950 \$	5 866 960 \$
Juillet	56	203 515 \$	6 070 475 \$
Août	32	166 900 \$	6 237 375 \$

2013-213

EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES

Suite à la recommandation de M. Mario Durocher, directeur du service de Sécurité incendie, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'entériner l'embauche des pompiers volontaires suivants : Guillaume Caouette, Jonathan Roy, Claude Binette, Kevin Desrochers et Guillaume Bellavance, et ce, en date du 24 août 2013. Ces nouveaux pompiers sont embauchés suite au départ des pompiers suivants : Bruno Cayer, Joey Hinse, Alain Janelle et Sébastien Régis.

Adoptée.

2013-214

ACHAT DE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Une demande de prix ayant été faite par le directeur du service de Sécurité incendie pour l'achat de pinces de désincarcération, trois fournisseurs ont déposé leur prix comme suit :

- CSE Incendie et Sécurité inc. : 28 628,78 \$
- Aréo-Feu : 29 416,35 \$
- HO Distribution inc. : 33 527,31 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser l'achat des pinces de désincarcération auprès de la compagnie CSE Incendie et Sécurité inc. au coût total de 28 628,78 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un citoyen se demande combien de temps un permis de rénovation est valide.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- › La conseillère Nathalie Durocher rappelle aux citoyens qu'un circuit sans réservation est offert les vendredis et samedis par Transbestos et qu'il est en période d'essai jusqu'au 31 décembre. De plus, elle annonce qu'un cocktail d'accueil pour les nouveaux arrivants aura lieu le 18 septembre 2013.
- › La conseillère Nicole Forgues parle brièvement du Carrefour Action municipale et Famille.
- › Le conseiller Serge Boislard tient à féliciter messieurs Gaston Fréchette et Denis Parenteau pour l'organisation d'un voyage de golf à Lac-Mégantic afin d'encourager l'économie locale.
- › Le conseiller Alain Roy tient à féliciter toute l'organisation du Festival des Gourmands pour la réussite de l'édition 2013. De plus, il dit quelques mots concernant la nouvelle page Facebook de la Ville d'Asbestos.
- › Le conseiller Pierre Benoit invite la population à s'inscrire aux activités de loisirs de la session d'automne 2013. De plus, il annonce que l'Aréna débutera ses activités sous peu.
- › Le maire Hugues Grimard invite les citoyens à la séance extraordinaire du 17 septembre prochain ainsi qu'à la journée « portes ouvertes » à la caserne incendie d'Asbestos le dimanche 15 septembre. Il termine en annonçant la nouvelle page Facebook de la Ville d'Asbestos.

2013-215

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 30.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE